

Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **109 (2011)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelle association romande de sages-femmes indépendantes

«Esprit Sage-Femme» au Paléo à Nyon

Créée en novembre 2010, à l'initiative de sept sages-femmes indépendantes désireuses de transmettre leur savoir ancestral à la famille, aux couples désirant être acteurs de leur grossesse et de leur accouchement, «Esprit Sage-femme» (ESF) a pour but d'accompagner les futurs parents dans le cadre d'un suivi global, de la conception jusqu'après la naissance.

En juillet dernier, un stand ESF était installé au cœur du Festival Paléo et a connu un très grand succès malgré les conditions météorologiques difficiles. Il avait pour mission de répondre aux besoins des 3500 festivalières potentielles en phase avec la maternité, y compris d'assurer la sécurité médicale et émotionnelle en cas d'urgence obstétricale. Les

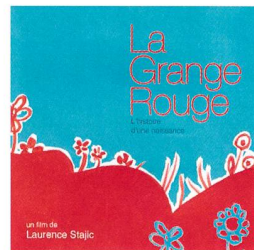
jeunes mères y trouvaient un lieu calme à l'abri du vent et des regards pour allaiter, tirer leur lait ou changer leurs enfants. Elles pouvaient prendre connaissance et tester les divers langes jetables bio au papier maïs et lingettes au colostrum de vaches de fermes biodynamiques Demeter – pour ne donner qu'un exemple – des nouveautés alternatives en faveur de l'hygiène, de la santé et de l'environnement.

Les passants de tout âge – autant les dames que les messieurs – étaient très intéressés par les multiples buts et actions de l'association ESF, notamment le bien-fondé du slogan «Pour chaque femme, une sage-femme». Sans parler de toutes les sages-femmes qui sont passées et recevaient gracieusement leur première

Film documentaire

La Grange Rouge – L'histoire d'une naissance

La jeune réalisatrice suisse Laurence Stajic a suivi un couple dans son projet d'accouchement à la maison de naissance La Grange Rouge à Grens (VD). Ce film (avril 2011, 30 minutes) très pudique permet de mieux comprendre la démarche des couples souhaitant accoucher naturellement et dans un cadre plus intime qu'en milieu hospitalier. Il donne une occasion de bien percevoir les multiples facettes du métier de sage-femme indépendante.



Prix: CHF 20.–, plus frais de port.

Commande par mail à: lagrangerouge@bluewin.ch
Ou par téléphone au +41 22 362 0 372

Ecovalise. Plus de 500 flyers d'information ont été distribués. De nombreux contacts ont été échangés. Enfin, nous avons constaté un intérêt soutenu des collègues travaillant

sur toutes les zones frontalières pour notre action en cours avec la France sur le respect de l'application des accords bilatéraux.

Francine Janet-Moreillon

Suisse romande

Rencontres bisannuelles des responsables de maternité

Pour mieux coordonner leur effort face aux enjeux qui attendent les maternités dès 2012, les responsables de maternités de la Suisse romande ont décidé de se rencontrer deux fois par année.

La première séance a eu lieu à Lausanne le 17 juin 2011. Huit responsables étaient présentes. La richesse incontestable des échanges a permis de relever une source d'informa-

tions utiles à chacune lors des négociations avec les directions. Les thèmes suivants ont été abordés: l'intégration des nouvelles diplômées sages-femmes; la préparation à l'arrivée de nouveaux professionnels.

Une réflexion sur les effectifs – qui tienne compte du niveau des maternités – a également été abordée sous l'angle clinique et économique. Une pro-

position d'impliquer la FSSF dans cette réflexion a été souhaitée.

L'intégration des nouveaux professionnels tels que les ASSC «assistant(e)s en soins et santé communautaire» dans les maternités soulève quelques craintes, mais des opportunités ont été spécifiées. Différentes options ont été envisagées, en fonction des orientations stratégiques des

directions d'hôpitaux. La prochaine rencontre aura lieu en novembre 2011. Un point est d'ores et déjà à l'ordre du jour: il concerne l'incidence des DRG dans les maternités.

Pour le groupe des responsables de maternité romande, Catherine Citherlet

Pour l'année 2010

11 092 interruptions de grossesse en Suisse

4% d'entre elles concernent des femmes résidant à l'étranger. Pour les 96% de femmes domiciliées en Suisse, cela correspond à un taux de 6,8 interruptions pour 1000 femmes âgées entre 15 et 44 ans. Depuis 2004, le taux d'interruptions de grossesse reste globalement stable, mais il diminue

régulièrement chez les adolescentes.

Pour les 15-19 ans, le taux d'interruptions de grossesse pour 1000 femmes est passé de 5,5 interventions en 2007 à 4,5 en 2010. Les naissances de mères adolescentes deviennent de moins en moins fréquentes. Les 20-24 ans constituent la

tranche d'âge chez qui les interruptions de grossesse sont les plus fréquentes. Elles sont 10,4 sur 1000 à avoir recouru à une interruption de grossesse en 2010, ce qui représente 23% de toutes les interventions. Ce taux diminue ensuite régulièrement avec l'âge. En 2010, la moitié des interrup-

tions de grossesse effectuées par des femmes résidant en Suisse et dont la nationalité est connue concernent des femmes de nationalité étrangère, ce qui représente un taux de 10,8 pour 1000 contre 4,3 parmi les Suissesses.

Source: Office fédéral de la statistique, communiqué de presse du 5.7.2011

Un échéancier convivial et gratuit

«mamagenda» est un échéancier digital convivial, gratuit, disponible en tout temps sur internet. Il a pour but de conseiller les employées enceintes et de permettre aux employeurs de conserver les compétences de leur personnel féminin. Accessible à distance, l'outil reste valable durant le congé maternité et jusqu'au retour au travail. Le site donne des conseils pratiques aux femmes pour les aider à concilier famille et vie professionnelle. Il aborde notamment la question de l'annonce d'une grossesse au travail, la gestion de tensions dans

une équipe liées à cet état ainsi que des questions de santé, comme à partir de quand il est interdit de travailler debout. Pour la future mère, il est en outre plus facile de prendre les décisions importantes qui s'imposent grâce à la planification et au dialogue.

«mamagenda» fonctionne depuis fin juin 2011. Susanne Clauss a représenté la FSSF dans le groupe d'accompagnement qui a conçu, supervisé et peaufiné cet outil informatique.

Voir aussi: Sage-femme.ch, 9/2010, Focus, 35-36

Naissances en Suisse en 2010

L'âge moyen des nouvelles mères est supérieur à 30 ans

En 2010, 80 300 enfants sont nés, soit une progression de 2,6% (+ 2000). Les femmes de moins de 30 ans mettent moins d'enfants au monde tandis que les femmes de 35 ans ou plus ont davantage de bébés. Ce changement de comportement, qui consiste à avoir des enfants plus tardivement, a pour conséquence l'augmentation continue de l'âge moyen de la mère à la naissance de son premier enfant. En 2010, il est, pour la première fois, supérieur à 30 ans (30,2 ans contre 28,9 ans en 2001).

Le nombre moyen d'enfants par femme augmente également, passant de 1,50 en 2009 à 1,54 en 2010. Il se situait à 1,38 enfant par femme en 2001. Il reste toutefois encore nettement inférieur aux 2,1 nécessaires au remplacement des générations. Les femmes de nationalité étrangère continuent à mettre au monde davantage d'enfants, soit 1,91 enfant par femme en 2010, contre 1,82 en 2009. Le nombre moyen d'enfants par femme de nationalité suisse augmente également

pour atteindre 1,42 en 2010, alors qu'il était de 1,40 en 2009.

Le nombre de naissances hors mariage continue d'augmenter pour se monter à 14 900 en 2010. Elles ont augmenté de 6,6% entre 2009 et 2010 et ont pratiquement doublé en 10 ans. Leur proportion dans l'ensemble des naissances vivantes continue également de progresser (18,6% en 2010 contre 17,9% en 2009). Comparée à la moyenne de l'Union européenne (37% en 2009), la Suisse affiche toutefois encore un taux de naissances hors mariage relativement bas.

Avec la progression du nombre de naissances hors mariage, on observe également une hausse du nombre de reconnaissances d'enfants par le père. En effet, 15 000 reconnaissances ont été comptabilisées en 2010 contre 14 000 l'année précédente, soit une hausse de 7% (+1000). La majorité de ces reconnaissances (98,5%) sont effectuées sur déclaration volontaire du père.

Source: Office fédéral de la statistique, communiqué de presse du 30.6.2011

Forfaits par cas (DRG)

Pas d'Influence

Une nouvelle étude de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) arrive à la conclusion que les forfaits par cas (DRG) déjà introduits dans certains hôpitaux suisses n'ont pas eu d'effet négatif sur la qualité de la prise en charge: la crainte de voir les patients sortir trop tôt de l'hôpital et le nombre de réhospitalisations augmenter en raison du système des forfaits par cas ne s'est pas confirmée. Ces résultats sont d'autant plus importants que les forfaits par cas seront étendus à l'ensemble des hôpitaux de Suisse au début de 2012.

Le but de cette étude de l'Obsan était de déterminer si un système de facturation basé sur des forfaits par cas a, en soi, une influence sur la durée des séjours à l'hôpital et sur la probabilité de réhospitalisation.

Les forfaits par cas DRG n'ont pas d'influence sur la durée d'hospitalisation

Les résultats montrent que la durée moyenne de séjour dans les hôpitaux de soins aigus n'a cessé de se raccourcir ces dernières années: de 8,7 jours en 2001, elle est passée à 7,4 jours en 2008, ce qui représente une baisse de 15%. Il ressort aujourd'hui de l'étude de l'Obsan que ce raccourcissement des séjours n'est pas dû à l'introduction des forfaits par cas DRG. La diminution de la durée moyenne des séjours n'est pas plus marquée dans les hôpitaux qui utilisent déjà les forfaits par cas DRG que dans les autres. La raison pour laquelle cette du-

rée diminue tient aujourd'hui bien plus au recours à des formes et à des processus de traitement plus efficaces.

La probabilité de réhospitalisation n'a pas changé

En plus de la durée des séjours, l'Obsan s'est penché dans cette étude sur la question de savoir si l'introduction des forfaits par cas a eu une influence sur la probabilité de devoir retourner à l'hôpital après une hospitalisation. Ce risque peut augmenter si les hôpitaux font sortir trop tôt les personnes hospitalisées pour des questions de coût. Il s'avère que la probabilité pour une personne d'être réhospitalisée dans les 30 jours suivant sa sortie de l'hôpital n'a pas changé ces dernières années: en moyenne, 10% environ des patients ont dû être réhospitalisés dans le mois suivant leur sortie de l'hôpital.

Source: Communiqué de presse Obsan, 21.6.2011

Haute école spécialisée de sciences appliquées (Zurich)

Une revue de littérature sur les césariennes

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, l'équipe Recherche & Développement de l'Institut des sages-femmes s'est lancée en mai 2011 dans une revue de la littérature traitant des césariennes. En arrière-fond de cette étude, on trouve les taux de césariennes toujours en augmentation ainsi que diverses comparaisons internationales. L'étude se concentre sur les raisons de

ces augmentations ainsi que sur les conséquences pour les mères, les enfants et le système de santé. En outre, le projet indiquera les pistes de recherche et les développements possibles.

Voir aussi (en allemand et en anglais): www.zhaw.ch/fileadmin/php_includes/popup/projekt-detail.php?projektnr=1280